

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
● 1 à 12 pages..... 200 F	● TOGO..... 20 000 F	● Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F
● 16 à 28 pages..... 600 F	● AFRIQUE..... 28 000 F	● Avis de perte de titre foncier (1 ^{er} et 2 ^e insertions) 10 000 F
● 32 à 44 pages..... 1000 F	● HORS AFRIQUE 40 000 F	● Avis d'immatriculation 10 000 F
● 48 à 60 pages..... 1500 F		● Certification du JO 500 F
● Plus de 60 pages 2 000 F		

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 221-37-18/221-61-07/08 Fax (228) 222-14-89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 221 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

Avis, Communications et Annonces

Récépissés de déclaration d'Associations et de partis politiques..... 1

Avis de perte de titres fonciers 3

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 0992 / MATD - SG - DAPSC - DSC du 29 juillet 2005

Dénomination : CONVERGENCES CITOYENNES

Siège : Lomé - Togo

But : L'Association a pour but de contribuer au développement socio-économique et culturel du Togo grâce à la pertinence de ses réflexions et action et de promouvoir l'instauration d'un climat propice au progrès social.

- Elle se propose de constituer une alternative crédible dans le processus d'identification et d'exécution des projets de développement.

Lomé, le 29 juillet 2005

Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation
FOLI-BAZI Katari

N° 0993 / MATD - SG - DAPSC - DS du 29 juillet 2005

Dénomination : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT
TOUS AZIMUTS AU TOGO (E.D.A. - Togo)

Siège : Lomé - Togo

But : L'Association a pour but de promouvoir l'épanouissement total de la jeunesse dans un milieu dont elle a souci et sur lequel elle veille grâce à un comportement responsable qui promet la paix et le développement durable dans tous les sens.

Lomé, le 29 juillet 2005

Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation
FOLI-BAZI Katari

N° 0996/ MISD - SG - DAPSC-DSC du 1^{er} août 2005

Dénomination : ECOLE POUR TOUS

Siège : Lomé - Togo

But : L'Association a pour but de promouvoir l'Education en général et celle de jeunes filles en particulier.

Lomé, le 1^{er} août 2005

Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation
FOLI-BAZI Katari

N° 1007/ MATD - SG - DAPSC-DSC du 4 août 2005

Dénomination : ASSOCIATION DES USAGERS DE L'EAU
D'AGOULOU (A.UE.-AGOULOU)

Siège : Agoulou (P/ Tchaoudjo) - Togo

But : L'AUE- AGOULOU a pour but d'améliorer les conditions d'approvisionnement en eau potable des populations résidentes.

Lomé, le 4 août 2005

Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation
FOLI-BAZI Katari

N° 1029/ MATD - SG - DAPSC-DSC du 12 août 2005

Dénomination : DIMENSION HUMAINE (D.H)

Siège : Sokodé (P/ Tchaoudjo) - Togo

But : L'Association a pour but d'assurer un développement durable de l'enfant, de sa famille et de toute sa communauté.

Lomé, le 12 août 2005

Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation
FOLI-BAZI Katari

RECEPISSES DE DECLARATION DE PARTIS POLITIQUES

N° 0998/ MATD - SG - DAPSC-DAPA du 1^{er} août 2005

Désignation du parti : INITIATIVE ET DEVELOPPEMENT
(I.D)

Siège social : Quartier Fiakomé Kpalimé 08 BP 8647 via Lomé
-TOGO

Liste des membres du bureau exécutif provisoire

TITRE	NOM & PRENOMS	PROFESSION & ADRESSE
Secrétaire national	AKPOTSUI Koku Adanu	Dr en informatique 5, rue cygnes, Lomé 08 BP 8647 Mobile : 943-27-18 Lomé Togo
Délégué à l'Administration	AHIAFOR Prosper	Conseiller en Communication 05 BP 175 / Mobile : 912-26-84 Tokoin Ramco Lomé Togo
Délégué à la Trésorerie	SEDDOH Kokou Essianyio	Assistant commercial 5, rue des cygnes, Lomé BP 8647 Mobile : 912-63-68 Lomé Togo
Délégué aux relations avec les partis politiques	AKPOTSUI Koku Ledzi	Enseignant 5, rue des cygnes, BP 8647 Mobile : 910-48-16 Lomé Togo
Délégué à la Communication	ATTIOGBE Komlavi Séna	Professeur de Lycée Atakpané - quartier Agbonou

Lomé, le 1^{er} Août 2005

Le ministre

FOLI-BAZI Katari

AVIS DE PERTE DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 12 210 RT, Volume LXII Folio 62 de la République togolaise, de l'immeuble sis à Lomé-Tokoin Dogbéavou, appartenant à Monsieur AKAKPO -AKUE Adoté

(Pour première insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N°142, Vol. 1, Folio 142 du Cercle de Lomé, appartenant aux feues CODJOE Hélène et CODJOE Thonah, de leur vivant ménagères ayant tous deux demeuré à Lomé.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 7975 de la République du Togo Volume XLI, Folio 39

au nom de la République du Liberia

(Pour deuxième insertion)

Maître Heddy AMORIN-BADOHU, notaire

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 9145 inséré au Livre foncier de la République togolaise Volume XLVII Folio 8, appartenant à Son Excellence Etienne Gnassingbé EYADEMA.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 10646 RT Vol L IV F° 104, appartenant à la feue COMLANVI Ablanvi, revendeuse ayant demeuré à Lomé Nyékonakpoè quartier N° 2 bis.

(Pour deuxième insertion)

